

REGLEMENT

Nom de l'enfant :

Participation familiale

150 €

A déduire éventuellement:

- Aide du comité d'entreprise (joindre justificatif) €

- Autre(s) aide(s) (à préciser) €

RESTE A PAYER PAR LA FAMILLE : €

MODE DE REGLEMENT CHOISI

- en un seul règlement, au mois de

- en plusieurs versements échelonnés selon vos souhaits de septembre 2023 à janvier 2024 (Indiquer pour chaque échéance la somme que vous verserez).

Septembre 2023 : €

Octobre 2023 : €

Novembre 2023 : €

Décembre 2023: €

Janvier 2024: €

Signature(s) du ou des responsable(s)

P
o
u
r

i
n
f